Décembre 2023

Unifié par ses façades de béton blanc, le nouvel hôtel de ville de Carnoux-en-Provence conçu par AT architectes, accorde modernité et histoire.



Entrée principale à droite de laquelle on aperçoit, à travers le claustra, la cour des

Entre Aubagne et Cassis, à l'est de Marseille, la commune nouvelle de Carnoux-en-Provence créée en 1866, s'est développée dans un vallon agricole autour d'une ancienne bastide du XVIIIe siècle à partir 1957 avec l'installation de Français rapatriés du Maroc puis de l'Algérie. Portée au départ par les architectes Rozan et Faure-Ladrey, l'écriture moderne et méditerranéenne s'est vue supplanter au fil de l'installation de nouvelles populations par un style plus provençal, les toits-terrasses faisant place aux tuilles. A la fin des années 2000, le programme de requalification du centre-ville est l'occasion de réaffirmer le caractère moderne d'origine. C'est dans ce cadre que le concours pour la réhabilitation-extension de l'hôtel de ville est lancé, en même temps qu'un Point accueil tourisme, remporté par l'agence AT Architectes en 2014.



Vue sur l'extension. À chaque

S'inscrire dans l'histoire du lieu

Le programme de rénovation de l'hôtel de ville visait à rassembler les différents services de la mairie dans un lieu unique, l'extension du bâtiment existant de la mairie étant rendue possible par le déménagement d'un bâtiment de la poste qui a été démoli et d'un terrain adjacent occupé par du stationnement. Les architectes se sont inspirés de la courte histoire de cette ville minérale, très blanche, pour concevoir leur bâtiment à la géométrie simple, d'aspect uniforme grâce à l'utilisation d'un même matériau de façade: un bêton de ciment blanc et agrégats Clairs. « Notre architecture nait d'une forme de familianité entre notre projet et le lieu. », revendiquent les deux associés de l'agence AT architectes, Céline Teddé et Jérôme Apack. « Nous voulions un projet singulier dans lequel le neuf ne se distinguerait pas de l'existant. » Ici, la matérialité rappelle les sources d'inspiration méditerranéenne, les ouvertures cintrées en partie haute qui prolongent le volume intérieur font écho aux voutes en béton de l'église voisine Notre-Dame-d'Afrique.



La cour des mariages protégée par le claustra en béton de fibre d'un côté et ouvert sur la place de l'autre où l'on aperçoit le Point accueil

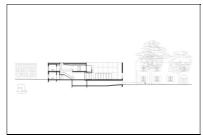
Implanté dans un terrain à double pente, l'édifice s'ancre grâce au creusement d'un sous-sol partiel de parking qui rattrape la déclivité et permet d'aller chercher un sol plus solide. Le parvis de l'entrée principale surélevé par rapport à la rue est précédé par un emmarchement qui le borde sur la longueur, complété par une rampe d'accès pour les personnes à mobilité rédulte. Cette disposition affirme le caractère officiel, sobrement solennel, de l'édifice public. Sur la façade latérale ouest, une deuxième entrée donne accès à des services plus confidentiels. L'une et l'autre sont singularisées par des panneaux de béton de fibre ajouré qui forment un claustra, marquant le passage entre intérieur et extérieur tout en protégeant des ardeurs du rayonnement solaire. Le rez-de-chaussée est dédié aux services liés au public, alors que l'étage accueille les services de fonctionnement de la mairie, les bureaux des élus et la salle du conseil municipal.



Le jardin des agrumes qui donne en transparence vers le parc Tony-Garnier.

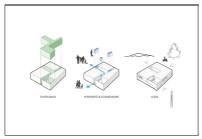
Imbriquer les volumes

De la mairie d'origine, pour des questions de performances thermiques (RT2012), ne devaient être conservés que la structure et les planchers intérieurs ; la réglementation sismique obligera finalement à les remplacer. Avec l'emboîtement de l'existant dans l'extension en forme de L, la nécessité de changer les façades a permis d'obtenir l'uniformisation de l'enveloppe. Le décalage dans le temps, entre la construction de l'extension d'abord puis la réhabilitation, a cependant nécessité une vigilance particulière et des ajustements pour que la teinte du béton soit, à la fin, homogéne sur l'ensemble du bâtiment. Un travail précis de calepinage des banches, réfléchi à partir du dessin des ouvertures, a contribué à l'obtention de cette unité. Coulées en place et autoportantes, les façades sont indépendantes de la structure de l'édifice évitant ainsi tout pont thermique. Une isolation par l'intérieur s'intercale entre la façade et la structure : un système poteaux-poutres contreventé par des voiles béton qui offre une liberté d'agencement.





Plan du rez-de-chaussée.



À l'articulation de l'existant et de l'extension, figure là encore de l'architecture méditerranéenne, deux patios — la cour des mariages à droite de l'entrée principale et le jardin des agrumes qui fait écho au parc Tony-Garnier voisin — contribuent à l'éclairement comme à la ventilation naturelle du bâti. Largement ouvert sur son environnement par de grandes baies vitrées et des fenêtres dessinées spécialement, ouvert sur le ciel audessus de l'escalier principal, le nouvel hôtel de ville livré en octobre 2022 a réussi son intégration à la fois patrimoniale, contemporaine et fonctionnelle pour le bien-être de ses usagers.





Au-dessus de la trémie de l'escalier, la nouvelle ve naturel très généreux et une isolation performante

Reportage photos : © Stéphane Aboudaram / We Are Content(s)

- Maître d'ouvrage : ville de Carnoux-en-Provence
 Maître d'œuvre : AT architectes
 BET : Calder (structure)
 Gros œuvre : SMC BTP (extension), Exago (rénovation)
 Entreprise de préfabrication : Innobéton (bfup)
 Surface : 1 660 m² SP, 600 m² SP réhabilitation et 1060 m² SP extension
 Coût travaux : 4 120 000 € HT
 Programme : réhabilitation et extension de l'hôtel de ville.

CONSTRUCTION MODERNE

Auteur

Eve Iouannais



Retrouvez tout l'univers de la revue Construction Moderne sur

Consultez les derniers projets publiés Accédez à toutes les archives de la revue Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet